

RÉPONSE – M 134 A – 13.01

Réponse du Conseil administratif à la motion M 134 – 12.03

déposée par Mmes MEISSNER et MATTENBERGER et M. CERUTTI

relative à l'objet suivant :

VERNIER STREET PAR'ART - POUR QUE L'ART À VERNIER DESCENDE DANS LA RUE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

De façon à répondre à la motion M 134 - 12.03 ainsi qu'aux objectifs de la politique culturelle, le Conseil administratif a inscrit dans le cadre du budget 2013 un certain nombre de montants permettant la mise en œuvre de formes d'art urbain, tel que demandé dans l'invite de la motion.

Sans savoir encore exactement quelles pourront être les manifestations en plein air qui permettront de satisfaire à l'esprit de la motion, nous pouvons mentionner qu'un montant de CHF 35'000.-- est prévu à la rubrique 303.000, et que dans la somme de CHF 300'000.-- prévue pour les « Autres activités culturelles » il est imaginé de reconduire l'expérience des pianos en plein air et d'accompagner la présentation d'ouverture du Festival Antigél par une manifestation en plein air aux Avanchets. En outre, des discussions sont en cours avec la Haute école d'architecture et de design (HEAD) en vue d'une collaboration pour des expositions d'œuvres qui pourraient se dérouler dans le courant de l'été 2013.

La motion M 134 – 12.03 est ainsi close.

Pierre RONGET
Conseiller administratif

Vernier, le 29 janvier 2013